

ATELIER LES ARTS DU CIRQUE

Cours au sein de l'école ST-CHARLES NOTRE DAME



Mardi de 16H30 à 17H30 – CE2/CM1/CM2

Vendredi de 16H30 à 17H30 – CP/CE1

Début des Cours : Le 15 septembre 2015

(Essai gratuit pour les indécis)

Jonglage, adresse, acrobatie, équilibre, art clownesque... Le cirque est un art qui s'enseigne dans le respect de l'autre Les arts du cirque sont variés et traversent de nombreuses disciplines artistiques et physiques. Ils développent :

- **les capacités psychomotrices**
- **la maîtrise**
- **le dépassement de soi**
- **Excellent pour l'épanouissement des jeunes**

INSCRIPTION :

S.V.P. Merci d'envoyer le bulletin ci-dessous dûment complété ainsi que votre règlement à :

Les A.S.C. (M. Lassale) 6 rue Gabrielle - 94220 Charenton-le-Pont



ST CHARLES NOTRE DAME 7 allée Jean-Baptiste Lully 92500 RUEIL-MALMAISON

Je soussigné(e) :

Demeurant : ①

E-mail (lisible SVP) :

Autorise mon enfant : Né(e) le :

Classe de : à pratiquer l'activité **ARTS DU CIRQUE** et nous autorisons toutes interventions médicale s d'urgence en cas de nécessité.

Ci-joint mon règlement de **267 €uros** pour l'année à l'ordre de « **Les ASC** » *Possibilité d'échelonner le paiement en 3 chèques de 89 € dont le débit sera différé à la date souhaitée, merci de la préciser au dos du chèque (au plus tard le 31/03/2016).*

L'inscription est annuelle ; seul un cas de force majeure dûment motivé peut entraîner son annulation

Fait à : Le.....

CHEQUE N° NOM DE LA BANQUE :

CHEQUE N° NOM DE LA BANQUE :

CHEQUE N° NOM DE LA BANQUE :

AUTRES : Merci de préciser.....

CERTIFICAT MEDICAL JOINT

Signature :